



L'EFOM : ECOLE DE KINESITHERAPIE DE LA FONDATION EFOM BORIS DOLTO, RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE, UNE PROFESSION DE REEDUCATION

Le masseur-kinésithérapeute intervient auprès de patients qui, à la suite d'une maladie ou d'un accident, présentent des troubles qui empêchent ou limitent 'le mouvement'. Ainsi, la kinésithérapie se définit comme la *'thérapie du mouvement'* en même temps qu'elle est une *'thérapie par le mouvement'*. Globalement, la kinésithérapie traite les troubles fonctionnels entraînés par certaines maladies ou accidents et aide à la reprise des activités des patients. Comme tous les professionnels de santé, il est au service des « Autres », ce qui exige des qualités personnelles, relationnelles et physiques guidées par des valeurs humaines et éthiques.

LA FORMATION

Depuis septembre 2015, la formation dure 4 années réparties en 2 cycles. La formation comprend des Unités d'Enseignement délivrées au sein de l'IFMK et des apprentissages cliniques réalisés en stage, auprès de patients. Ce cursus représente environ 3500 heures de formation, soit 2000 heures de cours théoriques et pratiques à l'école et 1500 heures de formation clinique au sein des hôpitaux, centres de rééducation et cabinets libéraux. Chaque année, l'étudiant doit valider 60 crédits européens (ECTS) et à l'issue de sa formation, il totalisera 240 ECTS.

LES INFORMATIONS PRATIQUES – RENTREE 2019

La rentrée est prévue le mardi 3 septembre 2019. Une réunion préparatoire aura lieu au début de l'été, à l'IFMK. Les cours se déroulent essentiellement dans les locaux de la Fondation EFOM, 118 bis, rue de Javel - Paris 15^{ème}, du lundi au vendredi (et quelques samedis), de 8h 30 du matin (au plus tôt) à 19h30 (au plus tard). La première année est divisée en deux semestres (30 ECTS/semestre) et chacun comporte un stage : 2 semaines en décembre 2019, 4 semaines en mai-juin 2020. La fin des cours et les résultats annuels sont prévus début juillet. Les vacances en première année sont les suivantes : une semaine en octobre, 10 jours à Noël, une semaine en hiver, une semaine au printemps. Les examens, écrits, oraux et pratiques sont semestriels et des séances préparatoires à ceux-ci sont organisées dans les périodes intermédiaires. Des responsables pédagogiques assurent le suivi de la promotion et des étudiants, au plan des enseignements et des stages.

Les frais de scolarité de première année sont fixés en 2019/2020, à 8.880€, réglés en 10 mensualités.

LA FONDATION

L'EFOM est un établissement privé associatif qui bénéficie du statut de Fondation Reconnue d'Utilité Publique depuis 2010. Ce statut, accordé par l'Etat, garantit l'affectation de toutes les ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. La Fondation assure la formation initiale et continue de plusieurs professions de santé paramédicales. L'Institut de formation en masso-kinésithérapie est reconnu par le Rectorat de Paris en tant qu'établissement relevant de l'Enseignement Supérieur Privé. Il est agréé par le Conseil Régional d'Ile-de-France et régi par le Ministère de la Santé.